

Avis de la Région Nouvelle-Aquitaine - Stratégie européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels

19/02/2026

La Région a adopté une stratégie de formation professionnelle 2024-2028 qui s'inscrit pleinement dans le cadre européen de l'EFPP : inclusion, adaptation aux besoins économiques, sécurisation des parcours, attractivité, innovation, insertion professionnelle. La Région s'est donné 4 priorités :

- Accès à la formation et à la qualification professionnelle par la promotion des formations
- Des formations répondant aux besoins d'aujourd'hui et aux défis de demain pour garantir la qualité et la pertinence des réponses apportées
- Sécurisation des parcours (rémunération des stagiaires de la formation professionnelle pour une levée des freins)
- Insertion et l'évolution professionnelle pour tirer profit de sa formation.

La politique régionale s'inscrit dans l'objectif de cohésion promu par le FSE+, en améliorant l'accès à la formation, l'adaptation des compétences aux transitions économiques, écologiques et territoriales. La Région met un accent particulier sur les publics les plus éloignés de l'emploi. En tant qu'autorité de gestion du programme FEDER/FSE+ 2021-2027, la Région garantit que les priorités européennes sont traduites dans des actions concrètes sur les territoires. Les Régions doivent conserver ce rôle afin de garantir une utilisation efficace des financements européens sur des projets en phase avec les enjeux des territoires et les défis auxquels sont confrontés les secteurs clés de l'économie.

Les enjeux d'aujourd'hui et de demain

La Région réaffirme la nécessité de travailler au plus près des réalités de terrain, en co-construction avec les acteurs de la chaîne économie-formation-emploi. La formation professionnelle est un investissement pour l'avenir et non une charge pour la société. La Région met la priorité sur les territoires ruraux et les quartiers prioritaires.

Il faut sortir de la tutelle centralisée qui freine l'innovation et la réactivité, clarifier les responsabilités pour éviter l'éparpillement, maximiser l'efficacité et se concentrer sur les écosystèmes locaux pour dynamiser l'économie et réduire le chômage. Cela passe également par la nécessité de repenser et de simplifier les modes d'achat. La logique de marché public est structurante mais ce ne peut pas être la seule option. La Région propose des réponses assez uniques en France sous forme d'Habilitations de service public garantissant la diversité des formations, la juste compensation des opérateurs et la prise en compte globale des apprenants et notamment des plus éloignés de l'emploi.

La Région attend un soutien fort de l'UE dans l'appareil de formation pour s'adapter aux évolutions et rendre la formation plus attractive :

- Rénovation et modernisation des bâtiments,
- Mise à niveau des plateaux et équipements,
- Adaptation et mutualisation d'outils pédagogiques innovants et diversifiés,
- Adaptation des formations à des publics adultes,
- Développement des compétences des équipes pédagogiques pour s'adapter aux évolutions des publics et des métiers.

La mobilisation des entreprises est devenue un enjeu majeur pour l'attractivité et l'efficacité des formations (témoignages, apports pratiques, stages en entreprise et l'insertion dans l'emploi).

Conclusion :

La Région contribue activement à la stratégie européenne en matière d'EFP et souhaite renforcer son rôle de pont entre les orientations stratégiques européennes et leur réalisation concrète sur les territoires, en intégrant les objectifs de qualité, d'employabilité et de cohésion sociale. Il est primordial que le soutien de l'UE soit maintenu pour permettre le développement de projets en faveur d'une offre EFP plus attractive, efficace et adaptée aux besoins actuels et à venir du marché du travail, du monde économique et des territoires.